DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT PERMANENT

La soussignée, Madame Catherine AVON connue sous le nom religieux de Mère Bénédicte AVON, représentante de la Communauté des Cisterciennes de l'Abbaye Notre Dame de Bon Secours, Association déclarée sous le numéro 779 424 274 dénommée « SERVICE DES PAINS D'AUTEL », sises à BLAUVAC (84570) à La Trappe,

DESIGNE, conformément à aux articles L. 225-20 et R. 225-16 du Code de Commerce,

Madame Catherine AVON, connue sous le nom religieux de Mère Bénédicte AVON, demeurant à BLAUVAC (84570) Abbaye Notre Dame de Bon Secours – 994 Route de Saint Estève - La Trappe, née le 2 janvier 1958 à CARPENTRAS (84), de nationalité française,

En qualité de Représentant Permanent de la Communauté des Cisterciennes de l'Abbaye Notre Dame de Bon Secours, nommée Président de la Société ABBAYE DE NOTRE DAME DE BON SECOURS, Société par Actions Simplifiée au capital de 120 000 € sise à BLAUVAC (84570) La Trappe, immatriculée auprès du Registre du Commerce et de Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 520 333 972,

En remplacement de Madame Anne-Marie DEVECHE, connue sous le nom religieux de Mère-Abbesse Anne-Emmanuelle.

La présente désignation vaut, dans les conditions énoncées à l'article R. 225-16 du Code de Commerce, pour la durée du mandat de Président ainsi conféré à la Communauté des Cisterciennes de l'Abbaye Notre Dame de Bon Secours.

Fait à BLAUVAC
Le 14 Mai 2025

C. Avon